

Strasbourg, le 24 juin 2024

Deux lauréats pour transformer l'ancien zoo de l'Orangerie en un lieu familial de découverte et d'observation de la faune

En juin 2021, la Ville de Strasbourg a décidé de transformer le Zoo de l'Orangerie en parc animalier pédagogique. Depuis août 2022, avec le concours de l'Association des Amis du Zoo de l'Orangerie, le Zoo de l'Orangerie a fermé ses portes et les animaux sauvages ont été transférés vers différents lieux en mesure de leur offrir de meilleures conditions de vie.

Un appel à projet a été lancé en mai 2023 pour désigner les futurs gestionnaires du parc animalier pédagogique, qui a vocation à devenir un lieu familial de découverte et d'observation de la faune, selon des critères exigeants (bien-être animal, partenariat inter-associatifs, proposition d'activités gratuites et à destination des scolaires, éco-responsabilité, adaptation du projet au contexte du Parc de l'Orangerie ...).

Parmi cinq candidatures, deux projets ont été retenus :

- Le **collectif constitué de cinq associations**, Alsace Nature, Ethosph'R, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) d'Alsace, le Groupement d'étude et de protection des mammifères d'Alsace (GEPMA) et Strasbourg Initiation Nature Environnement (SINE), comportera **la création d'un lieu d'éducation à la faune et flore sauvages, l'installation d'un centre d'initiation à l'éthologie (étude du comportement animal) et d'un centre de soins pour la faune sauvage en détresse.**
- La **fondation allemande Stiftung für Bären** (Fondation pour les Ours) proposera **des conférences et animations sur la vie des grands prédateurs sauvages** (ours, loups, lynx), leur protection et leur réintroduction.

Ce lundi 24 juin, les élus réunis en conseil ont approuvé la conclusion d'une convention pluriannuelle de partenariat (2024-2028) ainsi que le versement **d'une subvention annuelle de 250 000 €** (150 000 € pour 2024) pour ces deux projets. Cette dernière permettra de couvrir la majeure partie des frais inhérents au projet et de garantir qu'une partie de la programmation soit gratuite pour les habitants.



Dès cet été, des animations seront proposées dans le Parc de l'Orangerie. Les associations prendront progressivement possession des lieux après une période de travaux de réaménagement des anciens locaux du zoo.

Le projet de parc animalier pédagogique s'inscrit pleinement dans la stratégie adoptée en mai 2023 par la Ville de Strasbourg, en faveur de la cause animale (axe 4).

